

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 16 MARS 2016

L'An Deux Mille Seize, le seize mars à dix-neuf Heure, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Christiane GUICHERD, Virginie MAS, Hervé MASSARDIER, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD, Olivier SUSINI, Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS.

Madame Patricia MIQUET présente un pouvoir de Madame Michelle HUVET
Monsieur François DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN,

Objet : Considérant que l'examen du compte administratif 2015 fait ressortir les éléments suivants :

Affectation des résultats

- Dans la section de Fonctionnement, un **excédent cumulé de 513 442.44€**
- Dans la section d'Investissement, un **déficit cumulé de 209 671.03€**
- Des **restes à réaliser** à reporter en 2016 :
 - 6 811.18 € en dépenses,

Qu'il convient de reprendre ces résultats dans le Budget Primitif 2016, et propose de les affecter de la façon suivante :

- Pour la section d'investissement :

En dépenses, reprise du déficit constaté :

Compte D 001 pour 209 671.03 €

En recettes, affectation du résultat pour couvrir le besoin de financement :

Compte 1068 pour 216 482.21 €

- Pour la section de fonctionnement :

En recettes, reprise du reste de l'excédent de fonctionnement dégagé :

Compte R 002 pour 296 960.23 €

Après délibération, à l'unanimité,

Le Comité Syndical :

- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 la somme de 216 482.21 €,
- **APPROUVE** la reprise des résultats pour
 - 209 671.03 € au compte D 001
 - 296 960.23 € au compte R 002.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 18 mars 2016

Le Président

Jean-Pierre TALUT

